
**Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
du
14 janvier 2019**

Etaient présents : Jean-Paul COZIEN, Sébastien BOURHIS, Emmanuel GUEGUEN, Nadine HASCOET, Bruno KERIHUEL, Brigitte LANNUZEL, Valérie LE ROUX, Danièle LE STER, Estelle PAUMARD, Anne-Marie RIOU, Pierre TALLEC

Etaient absents excusés : Anne BLOSSIER, Stéphane JAYR, Yann, ILEMOINE, Jean-Christophe MAHE, Isabelle MORVAN, Bernard PALUD,

Était absente : Dominique LE COMTE

Anne-Marie RIOU a été nommée Secrétaire.

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18H30

Le maire débute le conseil sur l'organisation du grand débat national qui aura lieu juste après la présente séance du conseil. Il conseille aux élus présents de laisser les gens parler et d'accueillir la parole que l'on soit d'accord ou non. Isabelle AUFFRET prendra les notes et retransmettra sur écran pour que chacun puisse voir le compte-rendu qui sera transmis. Il demande à ce qu'une autre personne prenne des notes.

Arrivée de Brigitte LANNUZEL à 18h45

Le maire souhaite également informer d'une tentative d'incendie sur la maison de l'enfance à Briec. Il s'agit d'un incendie intentionnel mais dit qu'il n'a aucun rapport avec le transfert de l'activité à QBO.

Le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2018 approuvé à l'unanimité

FINANCES

✚ Vote taux d'imposition

Lors du prochain conseil, le budget sera examiné. Le maire propose, compte tenu du contexte, le maintien des taux d'imposition malgré une perte considérable des recettes.

En 2019, on devrait toucher 607 000€ au titre de la fiscalité locale. C'est un montant conséquent qui est en augmentation du fait de la revalorisation des valeurs locatives.

Pour avoir un ordre de grandeur, ce montant correspond aux charges du personnels de la commune. C'est également l'équivalent des dotations diverses que touche la commune (DGF, taxe pylône...).

Valérie LE ROUX demande pourquoi on budgète la taxe d'habitation alors qu'elle doit disparaître. Le maire explique qu'elle ne disparaît pas vraiment car elle est compensée et si une commune souhaite augmenter les taux, les habitants paieront la différence.

✚ Vote favorable à l'unanimité

✚ DM3 : modification de lignes comptables

Il s'agit purement de nomenclature comptable. Suite à la demande de la trésorerie, la commune doit réaliser une Décision Modificative pour modifier les lignes budgétaires pour le reversement au SIVOM.

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement		
739221- Attribution de compensation	- 327 442€	
657358 – Autres groupements		+ 327 442€
TOTAL	- 327 442€	+ 327 442€
TOTAL GENERAL	0,00€	

 **Vote favorable à l'unanimité**

Autorisation dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le maire propose, avant le vote du budget, d'autoriser certaines dépenses d'investissement. La règle est la limite du quart des crédits affectés l'année précédente.

PLU : 20 000€

Internet : 4 000€

Chaudière de l'école : 22 500€

Modernisation climatisation : 14 000€

Achat de terrain : 170 000€. Les terrains situés route de Kermadoret (un champs d'environ de 2 hectares + un terrain un peu plus en retrait d'environ 7000m² constructibles).appartenaient à la famille BOZEC.

La négociation a duré assez longtemps car il s'agit d'une succession avec un grand nombre d'héritiers.

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal et d'autoriser le maire à acheter le terrain pour un montant de 169 420€

 **Vote favorable à l'unanimité**

VENTE LOGEMENTS FINISTERE HABITAT

Le conseil d'administration de Finistère Habitat cherche à avoir des bâtiments plus performants énergétiquement. Il propose de vendre 3 logements rue du stade. Le principe est que le locataire en place est prioritaire. Le prix de vente n'a pas été fixé pour le moment. Le maire informe que les logements ont environ 20 ans, emménagement en 1999.

Pierre Tallec dit qu'ils vendent car certains nécessitent des travaux (notamment d'isolation).

Le maire propose d'émettre un avis favorable mais demande à ce que Finistère Habitat construire le nombre équivalent de logements sur la commune. La commune a toujours favorisé la construction de logements sociaux.

 **Vote favorable à l'unanimité**

ADHESION CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Le maire propose d'adhérer à une proposition mise en place par le SDEF (anciennement mise en place par QUIMPER CORNOUAILLE).

Il s'agit d'avoir des conseils en matière de maîtrise énergétique. Il s'agit d'un contrat de 3 ans pour un budget de 0.70€/habitant avec prise en charge de QBO de 0,50€/habitant. Le reste à charge pour Edern est d'environ 650€/an

 **Vote favorable à l'unanimité**

SYNTHESE EDERN 2030

Le maire donne la parole à Isabelle AUFFRET pour faire le compte rendu de la réunion du 15/12/2018. Mme Auffret fait le point sur les 5 thématiques abordées lors de cette réunion : Seniors, Cadre de vie/aménagement, Animation, Services publics/commerce, Enfance /jeunesse.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 19/01 et a pour but de hiérarchiser les propositions. Le maire dit que pour la prochaine réunion, des choix devront être faits.

Fin de la séance à 19h45